

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00623

Numéro SIREN : 398 110 445

Nom ou dénomination : OKAIDI

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2022 sous le numéro de dépôt 18517

Désignation de l'entreprise : SAS OKALDI SAS

COPIE CERTIFIÉE

N° de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 RUMAILLON

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 8 1 1 0 4 4 0 0 0 3 6

CONFORME

Néant *

		Exercice N clos le.		N-1	
		31/12/2021		31/12/2020	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	17 640 248	23 852 599
	Fonds commercial (1)	AH	AI	12 231 784	34 153 303
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	10 100	6 941 517
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		3 874 534
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 737 472	2 363 864
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	39 059 887	16 140 932
	Immobilisations en cours	AV	AW		875 560
	Avances et acomptes	AX	AY		465 002
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	10 034 401	22 922 219
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	3 337 870	8 734 982
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		912 417
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		6 935 778
TOTAL (II)		BJ	BK	90 051 766	124 298 177
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		2 084 919
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		2 373 631
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU	935 095	88 482 259
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	BV	BW		433 206
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	4 747 850	33 302 206
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	14 243 564	45 083 032
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	CF	CG		8 079 304
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	CI	4 286 966	7 388 824
	Disponibilités	CJ	CK	19 926 510	181 751 894
	Charges constatées d'avance (3)*	CW			
	TOTAL (III)	CN	CO	722 432	1 123 045
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CP			
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif* (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		23 491 532	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS		Néant	*
		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 483 008 ...)	DA 6 483 008	6 483 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 77 514 461	77 514 461
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 292 824	292 824
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	25 519 667
	Report à nouveau	DI (5 566 427)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 9 197 624	(31 086 094)
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK 39 480	452 634
	TOTAL (I)	DL 87 960 971	79 176 500
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 4 238 289	7 044 039
	Provisions pour charges	DQ 7 548 588	7 599 255
	TOTAL (III)	DR 11 786 878	14 643 294
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 161	199
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 50 166 856	58 730 433
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	168 028
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 107 264 836	101 634 418
	Dettes fiscales et sociales	DY 34 495 258	32 969 103
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 3 099 333	630 000
	Autres dettes	EA 7 072 333	10 818 463
	Produits constatés d'avance (4)	EB 4 014 979	4 231 724
TOTAL (IV)		EC 206 113 760	209 182 372
Ecart de conversion passif* (V)		ED 910 895	403 651
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 306 772 504	303 405 819
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Écart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 206 113 760	209 014 343
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 161	161

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS

Néant *

		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 328 538 870	FB 106 904 029	FC 435 442 899		401 204 914	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG 19 636 399	FH 8 109 051	FI 27 745 450		19 829 243	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 348 175 269	FK 115 013 080	FL 463 188 349		421 034 158	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN 2 461 912		1 712 487	
	Subventions d'exploitation			FO 7 473 967			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 12 136 909		17 698 721	
	Autres produits (1) (11)			FQ 6 704 901		5 013 969	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 491 966 039		445 459 337	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 221 951 608		219 922 869	
	Variation de stock (marchandises)*			FT 3 122 863		(4 862 635)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 4 175 087		4 124 254	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV 288 712		(288 561)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 132 927 586		121 683 645	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 5 247 410		6 226 554	
	Salaires et traitements*			FY 62 099 635		52 784 427	
	Charges sociales (10)			FZ 19 606 436		16 777 539	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions			GA 13 687 691		13 751 563	
				GB			
				GC 2 508 362		7 448 549	
				GD 5 732 156		8 228 152	
	Autres charges (12)			GE 7 935 548		7 854 025	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF 479 283 098		453 650 383	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 12 682 940		(8 191 046)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ 514 010		1 033 748	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			QL 5 191		140	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			QM 12 780 017		3 938 383	
	Différences positives de change			GN 1 403 436		222 909	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				QP 14 702 656		5 195 182	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			QQ 14 076 979		14 085 549	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 1 426 242		3 251 959	
	Différences négatives de change			GS 327 638		1 115 606	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU 15 830 860		18 453 115	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV (1 128 204)		(13 257 933)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 11 554 736		(21 448 980)	

Désignation de l'entreprise <u>SAS OKALDI SAS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 7 715	850 271
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 100 000	11 454
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 7 868 994	6 552 806
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 7 976 710	7 414 532
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 2 057 459	5 513 874
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 1 899 142	2 043 621
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 3 708 829	10 792 788
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 7 665 431	18 350 283
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 311 278	(10 935 751)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ 800 405	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK 1 867 985	(1 298 637)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 514 645 405	458 069 051
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 505 447 781	489 155 145
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 9 197 624	(31 086 094)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 505 591	1 033 748
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 1 426 176	3 257 101
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX 1 851 834	1 683 828
	(6cr) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI 3 345 423	6 167 383
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG - CRDS A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3 6 690 108	5 010 369
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 7 792 743	6 975 290	
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6	obligatoires A9		
complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
joindre en annexe :			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Provision impairment - incorporels		1 367 273	
Provision impairment - corporels		128 489	
VNC sorties d'immos - incorporels		1 764 331	
VNC sorties d'immos - corporels		104 333	
Dons		1 864 815	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

okaïdi

Okaïdi SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2021
Montants exprimés en EUR

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large 'C' followed by several loops and a final flourish.

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements courants de l'exercice	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
3	Informations relatives au bilan	6
3.1	ACTIF	6
3.1.1	Tableau des immobilisations	6
3.1.2	Tableau des amortissements	6
3.1.3	Immobilisations incorporelles	6
3.1.4	Immobilisations corporelles	7
3.1.5	Immobilisations financières	8
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales	9
3.1.7	Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales	9
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales	10
3.1.9	Stocks	10
3.1.10	Créances	10
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	11
3.1.12	Comptes de régularisation	11
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	11
3.2	PASSIF	12
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	12
3.2.2	Capital	12
3.2.3	Provisions pour risques et charges	12
3.2.4	Dettes financières	14
3.2.5	Autres dettes	14
3.2.6	Comptes de régularisation	15
4	Informations relatives au compte de résultat	15
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	15
4.2	Résultat financier	15
4.3	Résultat exceptionnel	16
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	16
4.4.1	Transfert de charges	16
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	17
5	Autres informations	18
5.1	Engagements financiers	18
5.1.1	Autres engagements	18
5.2	Effectif moyen	21
5.3	Engagement formation au titre du CPF	21
5.4	Rémunération des dirigeants	21

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La société OKAIDI poursuit le déploiement de sa mission « WE ACT FOR KIDS », dont le projet « ID KIDS » est le fil conducteur permettant de :

- Renforcer la singularité de ses Marques,
- Faire du commerce autrement,
- Conquérir de nouveaux territoires,
- Développer des communautés (de parents, de marques, etc.) sensibles à notre engagement RHESSEME (Responsabilité Humaine Économique, Sociale, Sociétale et Environnementale de des Marques au service de l'Enfant).

L'exercice 2021 a principalement été marqué par la création des collections capsules CHIPIE, Z et LILI GAUFRETTE, faisant suite à l'intégration des marques issues de la reprise des actifs du groupe Kidiliz, et le lancement de la plateforme e-commerce commune IDKIDS.FR, regroupant l'ensemble des collections proposées par les Marques du Groupe.

Nous vous rappelons la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Non renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes – Décision de l'actionnaire unique du 15/06/2021

En date du 15/06/2021, l'associé de OKAIDI SAS a décidé de ne pas renouveler les mandats de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, co-commissaire aux comptes titulaires, et M. Christophe GEORGHIOU, commissaire aux comptes suppléant, la société ERNST & YOUNG, restant commissaire aux comptes titulaire.

Renouvellement du mandat de Directeur Général – Décision du Président du 15/06/2021

En date du 15/06/2021, le mandat de Monsieur Gauthier WATRELOT en tant que Directeur Général de la société OKAIDI a été renouvelé pour une période de 3 ans, qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023.

Création de la société Jacadi OOO en Russie – 09/06/2021

En date du 09/06/2021, les sociétés OKAIDI et JACADI ont créé une filiale en Russie, la société JACADI OOO, dont la société OKAIDI détient 1% des titres, et la société JACADI 99%.

Création de la société OKAIDI PORTUGAL – 24/06/2021

En date du 24/06/2021, la société OKAIDI a créé une filiale au Portugal, la société OKAIDI PORTUGAL, dont elle détient l'intégralité du capital.

Prises de participations indirectes dans le capital des sociétés italiennes CITTA DEL SOLE et SELEGIOCHI – 06/12/2021

Au 6/12/2021, la société filiale ID KIDS ITALY, filiale d'OKAIDI, a acquis en Italie :

une participation à hauteur de 48% du capital de la société italienne CITTA DEL SOLE, spécialisée dans la vente de jouets créatifs et éducatifs, de livres pour enfants et de jeux de réflexion, ainsi que

une participation à hauteur de 14% du capital de SELEGIOCHI, cette société étant elle-même détenue à 79% par CITTA DEL SOLE.

Covid 19

L'activité de la société OKAIDI a, de nouveau, été impactée par les conséquences de l'épidémie de Covid-19 liées à la fermeture des commerces dits "non essentiels" intervenue en France au cours du premier semestre 2021, et à l'augmentation notable des coûts des matières premières et du transport survenue à la reprise de l'activité.

La société Okaidi SAS a perçu au titre de l'exercice 2021 une subvention d'exploitation de 7474 k€ liée aux loyers versés pendant les périodes de fermeture compte tenu de l'épidémie de covid 19 ;

Cette aide est encadrée par le décret n° 2021-1488 du 16 novembre 2021 et correspond à la subvention perçue sur les loyers ou redevances et charges de certains commerces de détail et services interdits d'accueil du public afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19

La survenance de la guerre en Ukraine n'a pas d'impact majeur à date sur la société, celle-ci n'exploitant aucun magasin directement en Ukraine ou en Russie.

1.2 Evénements courants de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2021 concernent également notre parc de magasins :

- Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaibi) :
 - Ouverture de 45 magasins (4 en propre (3 en France) et 41 magasins en franchise (2 en France))
 - Fermeture de 34 magasins (17 en propre (13 en France) et 17 magasins en franchise (dont 2 en France et dont 4 en Chine)). Début 2022, l'enseigne Okaidi a fermé le dernier magasin qu'elle exploitait sur le territoire chinois.
 - A fin 2021, notre parc s'établit à 902 magasins dans le monde (559 en propre / 338 en franchise et 5 Outlet) dont à 363 magasins en France (317 en propre / 42 en franchise et 4 Outlet)
 - Okaidi détient également 7 sites web en propre.
- Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :
 - Fermeture de 2 magasins.
 - A fin 2021, notre parc s'établit à 26 magasins, tous détenus en propre et 65 sites en whosale.
 - Oxybul détient également 1 site web en propre
- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :
 - 1 ouverture en franchise France et 1 ouverture en franchise à l'international
 - 1 fermeture

- A fin 2021, notre parc s'établit à 31 magasins (25 en propre, et 6 en franchise).
- Ouverture du site IDKIDS.com

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (13 288 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 5 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin.
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2021, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2021 pour les périodes d'ouverture des magasins, puis sur le budget 2021 pour les périodes de fermeture.

Au 31 décembre 2021, la dépréciation sur les éléments incorporels s'élève à 12 232 k€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
78	-12 231,78

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,

- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2021, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2021 pour les périodes d'ouverture des magasins, puis sur le budget 2021 pour les périodes de fermeture.

Au 31 décembre 2021 la dépréciation sur les éléments corporels s'élève à 1 k€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
62	-1 436,20

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HI de dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
Maya (2)	6,25	100%	17	5			0
GIE Aiglon	506	0,96%	670	670			
International							
Spain	4 247,10	100%	5 069	5 069	1 500	18 314	1 002
Belgium	1 820,28	99,97%	2 899	2 899		51 211	1 287
Italy	7 031,78	100%	9 175	9 175		52 640	1 458
Canada (2)	2,95	100%	0	0	386		
Shanghai (4)	1 033,55	100%	1 958	1 958		4 500	99
Germany	1 488,60	100%	1 625		7 503	6 631	294
Québec (2)	0,00	100%	0				
Poland (4)	1 269,62	100%	8 965	647	22	5 110	284
Luxembourg	809,01	100%	13	13		8 148	354
Japan (6)	-3 198,92	100%	79	79		1 295	169
Swiss (2)	271,93	100%	2 449	2 449		11 391	79
Total	15 519,30		32 919	22 964	12 071	139 800	3 738

(1) Liquidation en cours

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances attachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation	% de dépréciation
Okaidi Quebec	1	100%
Okaidi Germany	1 625 000	100%
Okaidi Japan	79 167	100%
Okaidi Pologne	8 318 234	93%
Play ID	12 000	71%
Total	10 034 401	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance Prêts	% de dépréciation
OKAIDI QUEBEC	886	100%
GERMANY	2 452	32%
Total	3 338	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales

Néant

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2021	Dépréciation 202	Valeur nette 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2020
Produits finis	63 442	- 935	62 506	71 326
Transit	25 976		25 976	20 272
Matières premières et fournitures	2 085		2 085	2 374
Total	91 502	- 935	90 567	93 972

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	6 052
Avoirs à recevoir	10 114
Autres produits à recevoir	7 827
Total	23 993

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	2 880
Charges locatives	201
Maintenance IT	1 150
Autres charges constatées d'avance	57
Total	4 287

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDV (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2021, il a été constaté un écart de conversion actif de 722 k€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	722
Ecarts de conversion Passif	- 911

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2021	Affectation	Augmentation	Résultat 2021	Provisions	Clôture 2021
Capital social	-6 483,0		0,00			-6 483,01
Primes et réserves	-103 327,0	25 519,67	0,00			-77 807,29
Report à nouveau	0,0	5 566,43				5 566,43
Résultat	31 086,1	-31 086,09		-9 197,62		-9 197,62
Provisions réglementées	-452,6				413,15	-39,48
Total	-79 176,5	0,00	0,00	-9 197,62	413,15	-87 960,97

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 405 188 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	405 188	6 483 008
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	405 188	6 483 008

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SA est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

**3.2.3.1 Tableau des provisions
pour risques et charges**

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2021
Prud'hommes	543	70		-276	337
Litiges juridiques	677	450		-101	1 026
Fidélité	2 500	2 246	-2 500		2 246
Stocks	236	439		-236	439
Indemnité départ en retraite	5 099	203			5 302
Change	1 123	724	-1 123		724
Résiduels filiales	887	1 256		-887	1 256
Retour sur ventes	228	289	-228		289
Dépréciation droit au bail	183	35		-71	147
Dépréciation C/C Japon	3 139		-3 139		0
Autres	27	20		-27	20
Total	14 643	5 732	-6 991	-1 598	11 787

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date,
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2022 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2021, cette provision s'établit à 2 246 k€.

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 5 302 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	0.85%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (16,5 ans).
Taux de progression des salaires	Application de la progression constatée en 2021 par rapport à 2020 sur effectifs comparables	
Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	dernières tables homme/femme publiées
Table de turn-over	Table interne non modifiée cette année à l'exception des taux sur la tranche d'âge > 60 ans qui ont été remis à zéro	

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent de :

- Compte courant ID Valeur 49 581 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	0
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	-85 838
Dettes sociales	-14 193
Dettes fiscales	-5 695
Autres Dettes	-151
Total	-105 878

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2021, les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 015 k€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	328 539	106 904	435 443
Production vendue de services	19 636	8 109	27 745
Production vendue de biens			-
Total	348 175	115 013	463 188

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Reprise dépréciation des immo. Financières	- 12 780
Intérêts des comptes courants	- 514
Reprise provision risque de change n-1	-
Gains de change	- 1 403
Dividendes perçus	-
Autres	- 5
Sous-total Produits financiers	- 14 703
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	14 077
Intérêts des comptes courants	1 426
Provision pour risque de change	-
Pertes de change	328
Autres	-
Sous-total Charges financières	15 831
Résultat financier	1 128

4.3 Résultat exceptionnel

Natures	Montant
Produits exceptionnels	
Rep Impairment - incorporels	4 094,8
Rep Impairment - Corporels	3 361,0
Reprise amortissement dérogatoire	413,2
Produits de cession d'immo	100,0
Autres	7,7
Sous-total Produits exceptionnels	7 976,7
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	1 367,3
Prov impairment - Corporels	128,5
VNC sortie d'immos - Incorporels	1 764,3
VNC sortie d'immos - Corporels	104,3
Dons (éligibles et non éligibles)	1 864,8
Indemnité sur litige juridique et social	53,5
Projet DSI Abandonné	1 607,4
sortie d'immobilisations	605,6
pénalités et amendes fiscales	5,7
Autres	163,9
Sous-total Charges exceptionnelles	7 665,4
Résultat exceptionnel	311,3

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
VARIATION DE STOCK DONS	- 1 348
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 345
SINISTRES	- 301
AVANTAGES EN NATURE	- 353
RBT CHARGE FORMATION	
Total	- 3 345

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAIDI est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à

chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	11 555		11 555
Exceptionnel	311		311
Participation		- 800	- 800
Impôt dû		- 3 508	- 3 508
Crédit d'impôt		1 640	1 640
Total	11 866	- 2 668	9 198

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 1 111 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 64 200 k€ dont 54 639 k€ sont utilisés au 31/12/2021.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAIDI vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAIDI.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAIDI annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

MONTANT	DEVISE	TYPE DE GARANTIE	Échéance
2 450 000,00	USD	SBLC	31/12/2022
200 000,00	EUR	SBLC	18/11/2022
50 000,00	EUR	SBLC	31/07/2022
120 000,00	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/07/2022
50 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
150 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
250 000,00	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/12/2022
100 000,00	EUR	SBLC	28/07/2022
500 000,00	EUR	SBLC	05/01/2023
550 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
70 000,00	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
45 000,00	EUR	GAPD	31/07/2025
300 000,00	EUR	SBLC	05/07/2022
270 000,00	EUR	GAPD	02/01/2023
70 000,00	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
750 000,00	EUR	SBLC	15/08/2022
300 000,00	USD	SBLC	31/12/2022
65 000,00	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35 000,00	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50 000,00	EUR	SBLC	01/06/2022
150 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
35 000,00	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
250 000,00	EUR	SBLC	30/11/2022
100 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
100 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
50 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
50 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
50 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
100 000,00	EUR	SBLC	01/12/2022
50 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
300 000,00	EUR	SBLC	31/07/2022
50 000,00	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
55 000,00	EUR	SBLC	05/11/2022
150 000,00	EUR	SBLC	15/12/2022

5.1.1.2 Engagements donnés

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	7 552,25	EUR	31/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	9 333,33	EUR	31/12/25
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	9 382,00	EUR	7/1/27
LCL	CAUTION	LOYER	370 382,00	EUR	1/7/22
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	159 187,58	EUR	1/10/27
SGN	CAUTION	LOYER	10 152,52	EUR	31/12/22
SGN	CAUTION	LOYER	10 493,48	EUR	31/12/22
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	10 837,50	EUR	31/10/28
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	154 554,50	EUR	30/9/22
SGN	CAUTION	LOYER	11 145,75	EUR	31/12/22
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	148 091,50	EUR	31/12/27
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	135 437,50	EUR	3/3/30
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	11 250,00	EUR	7/4/27
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	110 674,17	EUR	31/1/29
LCL	CAUTION	LOYER	103 081,37	EUR	31/3/26
SGN	CAUTION	LOYER	11 283,84	EUR	31/12/22
SGN	CAUTION	LOYER	11 419,00	EUR	31/12/22
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 000,00	EUR	14/6/25
LCL	CAUTION	LOYER	68 750,00	EUR	14/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 000,00	EUR	7/1/30
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 500,00	EUR	8/9/25
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	63 580,50	EUR	14/7/22
LCL	CAUTION	LOYER	44 750,00	EUR	30/9/22
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 500,00	EUR	30/4/25
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	44 271,63	EUR	30/9/28
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	43 800,00	EUR	INDETERMINEE
SGN	CAUTION	LOYER	12 712,50	EUR	29/10/25
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 862,50	EUR	22/9/29
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	42 757,00	EUR	6/1/23
SGN	CAUTION	LOYER	14 119,75	EUR	8/9/24
SGN	CAUTION	LOYER	14 500,00	EUR	27/5/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	15 625,00	EUR	8/4/30
LCL	CAUTION	LOYER	23 190,00	EUR	1/1/25
SGN	CAUTION	LOYER	16 250,00	EUR	9/2/24
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	21 875,00	EUR	8/4/23
LCL	CAUTION	LOYER	20 930,00	EUR	1/11/27
LCL	CAUTION	LOYER	19 766,25	EUR	1/10/24
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	18 337,50	EUR	8/11/22
LCL	CAUTION	LOYER	18 250,00	EUR	3/6/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	16 499,16	EUR	31/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	17 100,00	EUR	28/2/28
LCL	CAUTION	LOYER	16 250,00	EUR	2/12/22
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	16 100,00	EUR	31/3/23
LCL	CAUTION	LOYER	16 000,00	EUR	31/3/23
LCL	CAUTION	LOYER	15 000,00	EUR	15/7/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	17 570,00	EUR	30/3/26
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	19 137,42	EUR	31/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	19 240,00	EUR	22/1/27
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	20 810,00	EUR	20/11/28
SGN	CAUTION	LOYER	21 250,00	EUR	26/10/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	22 153,27	EUR	31/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	22 218,75	EUR	INDETERMINEE

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
SGH	CAUTION	LOYER	22 218 75	EUR	18 9 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	23 000 00	EUR	5 4 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	23 381 00	EUR	1 2 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	25 550 00	EUR	22 2 27
SGH	CAUTION	LOYER	26 750 00	EUR	23 6 24
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	27 830 00	EUR	25 12 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	29 564 53	EUR	30 4 25
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	29 684 67	EUR	30 9 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	30 271 50	EUR	31 3 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	30 430 25	EUR	30 6 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	30 750 00	EUR	31 3 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	31 250 00	EUR	28 2 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	31 280 69	EUR	30 6 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	34 665 25	EUR	30 6 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	36 656 67	EUR	7 2 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	37 127 40	EUR	30 5 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	37 500 00	EUR	31 3 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	38 266 86	EUR	31 3 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	39 160 00	EUR	10 2 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	40 000 00	EUR	31 3 28
SGH	CAUTION	LOYER	44 652 50	EUR	1 8 28
SGH	CAUTION	LOYER	44 652 50	EUR	1 8 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	44 820 00	EUR	3 11 25
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	45 000 00	EUR	22 3 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	46 250 00	EUR	31 12 25
SGH	CAUTION	LOYER	49 953 92	EUR	31 10 24
LCL	CAUTION	LOYER	14 125 00	EUR	31 3 23
CIC	CAUTION	LOYER	13 700 00	EUR	21 10 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	51 933 00	EUR	30 9 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	55 900 00	EUR	23 8 25
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	58 000 00	EUR	30 6 26
LCL	CAUTION	LOYER	9 931 50	EUR	28 9 22
LCL	CAUTION	LOYER	8 194 13	EUR	INDETERMINEE
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	78 000 00	EUR	30 12 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	83 200 00	EUR	17 072027
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	112 500 00	EUR	2 4 30
BNP	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	DOUANES	2200 000 00	EUR	AMPLIEVEE
SGH	CAUTION	LOYER	113 975 40	EUR	21 3 23
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	137 500 00	EUR	28 2 29
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	174 760 00	EUR	31 7 27
LCL	CAUTION	LOYER	3 430 10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION	LOYER	3 430 10	EUR	INDETERMINEE
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	16 250 00	EUR	6 7 30
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	240 340 25	EUR	14 6 32
SGH	CAUTION	LOYER	23 720 25	EUR	31 12 30
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	128 125 00	EUR	19 4 30
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	FOURNITURE ELECTRICITE	168 664 61	EUR	31 12 22
BNP	SBLC	CONCOURS	1250 000 00	EUR	15 12 22
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER + CHARGES	37 500 00	EUR	31 3 31

Autres engagements donnés

- OKAIDI SAS contre-garantit auprès de KBC la ligne de garantie bailleurs d'OKAIDI Belgium à hauteur de 1.500K € pour une durée indéterminée.
- OKAIDI SAS contre-garantit auprès d'UNICREDIT la ligne de garantie bailleurs d'IDKIDS Italy à hauteur de 5.000 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	421
Agents de maîtrise et Techniciens	625
Employés	1 084
Ouvriers	
Total	2 131

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (1% de la masse salariale) à l'OPCOMMERCE, Opérateur de Commerce.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

OKAIDI
Société par actions simplifiée
au capital de 6 483 008 euros
Siège social : 162 Bd de Fourmies
59100 ROUBAIX
N°398 110 445 RCS LILLE MÉTROPOLE

EXTRAIT DU
PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le vingt-huit juin,
A 18 heures,

[...]

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 9 197 624 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Décision adoptée.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat

L'associé décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **9 197 624 €** de la manière suivante :

Au report à nouveau				5 566 427 €
Pour le porter de	(5 566 427) €	À	0 €	
A la réserve légale				355 477 €
Pour la porter de	292 824 €	À	648 301 €	
Dividende				1 637 860 €
Autres réserves				1 637 860 €
Pour les porter de	0 €	À	1 637 860 €	
Total affecté :				9 197 624 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est d'environ 4,04 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 juillet 2022.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

L'associé prend acte de ce qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Décision adoptée.

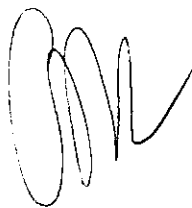
[...]

Pour extrait certifié conforme

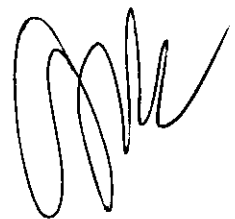
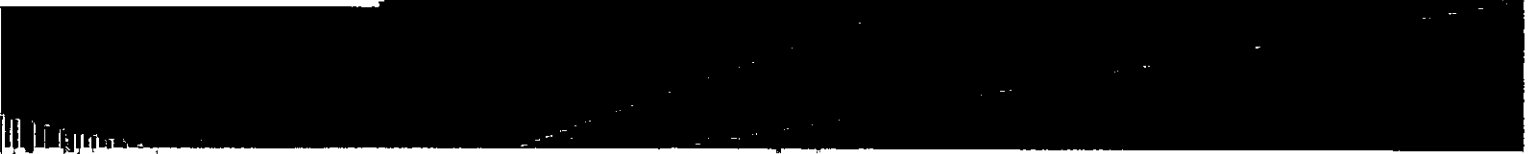
Le Président

La société ID GROUP SAS

Représentée par M Grégoire DUFOREST



**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**


Okaidi

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



EY

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Okaidi,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Okaidi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société procède à chaque clôture :

- à un test de dépréciation des actifs incorporels et corporels selon les modalités décrites dans les notes 3.1.3.3 « Dépréciation des immobilisations incorporelles » et 3.1.4.3 « Dépréciation des immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes annuels ;

- à un test de dépréciation des titres immobilisés selon les modalités décrites dans la note 3.1.5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Votre société a constitué des provisions pour risques et charges, incluant des provisions pour cartes fidélité et pour indemnités de départ à la retraite, telles que décrites dans la note 3.2.3 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination de ces dépréciations et de ces provisions, et apprécié les données ainsi que les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons également apprécié la pertinence des estimations retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et leur correcte application.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 17 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Antoine Moittie

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6		Néant *					
		Exercice N clos le, N-1 31/12/2021 31/12/2020					
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4					
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I) AA						
	Frais d'établissement * AB		AC				
	Frais de développement * CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	41 492 847	AG	17 640 248	23 852 599	20 743 758	
	Fonds commercial (I) AH	46 385 088	AI	12 231 784	34 153 303	33 186 507	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	6 951 617	AK	10 100	6 941 517	3 874 534	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
	Terrains AN		AO				
	Constructions AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	10 101 337	AS	7 737 472	2 363 864	3 187 145	
	Autres immobilisations corporelles AT	55 200 820	AU	39 059 887	16 140 932	15 475 266	
	Immobilisations en cours AV	875 560	AW		875 560	192 294	
	Avances et acomptes AX	465 002	AY		465 002	521 447	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT				
	Autres participations CU	32 956 620	CV	10 034 401	22 922 219	22 274 731	
Créances rattachées à des participations BB	12 072 853	BC	3 337 870	8 734 982	3 491 535		
Autres titres immobilisés BD		BE					
Prêts BF	912 417	BG		912 417	365 401		
Autres immobilisations financières* BH	6 935 778	BI		6 935 778	7 026 365		
TOTAL (II) BJ	214 349 943	BK	90 051 766	124 298 177	110 338 985		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	2 084 919	BM		2 084 919	2 373 631
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT	89 417 354	BU	935 095	88 482 259	91 597 891
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	433 206	BW		433 206	180 000
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	38 050 057	BY	4 747 850	33 302 206	29 813 670
		Autres créances (3) BZ	59 326 596	CA	14 243 564	45 083 032	51 567 639
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
DIVERS	Disponibilités CF	8 079 304	CG		8 079 304	9 022 130	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	4 286 966	CI		4 286 966	7 388 824	
	TOTAL (III) CJ	201 678 405	CK	19 926 510	181 751 894	191 943 788	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI) CN	722 432			722 432	1 123 045	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	416 750 781	IA	109 978 276	306 772 504	303 405 819	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 23 491 532		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 31 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS OKAIDI SAS		Néant	*
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 483 008)	DA	6 483 008	6 483 008	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	77 514 461	77 514 461	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	292 824	292 824	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		25 519 667	
	Report à nouveau	DH	(5 566 427)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 197 624	(31 086 094)	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	39 480	452 634		
TOTAL (I)		DL	87 960 971	79 176 500	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 238 289	7 044 039	
	Provisions pour charges	DQ	7 548 588	7 599 255	
	TOTAL (III)	DR	11 786 878	14 643 294	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161	199	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	50 166 856	58 730 433	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		168 028	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	107 264 836	101 634 418	
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 495 258	32 969 103	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 099 333	630 000	
	Autres dettes	EA	7 072 333	10 818 463	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 014 979	4 231 724	
TOTAL (IV)		EC	206 113 760	209 182 372	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	910 895	403 651	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	306 772 504	303 405 819	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	206 113 760	209 014 343		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	161	161		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 51 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS		Néant		*	
		Exercice N		Total	Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 328 538 870	FB 106 904 029	FC 435 442 899	401 204 914
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG 19 636 399	FH 8 109 051	FI 27 745 450	19 829 243
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 348 175 269	FK 115 013 080	FL 463 188 349	421 034 158
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN 2 461 912	1 712 487
	Subventions d'exploitation			FO 7 473 967	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 12 136 909	17 698 721
	Autres produits (1) (11)			FQ 6 704 901	5 013 969
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 491 966 039	445 459 337
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 221 951 608	219 922 869
	Variation de stock (marchandises)*			FT 3 122 863	(4 862 635)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 4 175 087	4 124 254
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV 288 712	(288 561)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 132 927 586	121 683 645
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 5 247 410	6 226 554
	Salaires et traitements*			FY 62 099 635	52 784 427
	Charges sociales (10)			FZ 19 606 436	16 777 539
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* dotations aux provisions*		GA 13 687 691	13 751 563
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC 2 508 362	7 448 549
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD 5 732 156	8 228 152
	Autres charges (12)			GE 7 935 548	7 854 025
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF 479 283 098	453 650 383
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG 12 682 940	(8 191 046)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ 514 010	1 033 748
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 5 191	140
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM 12 780 017	3 938 383
	Différences positives de change			GN 1 403 436	222 909
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP 14 702 656	5 195 182
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ 14 076 979	14 085 549
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 1 426 242	3 251 959
	Différences négatives de change			GS 327 638	1 115 606
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU 15 830 860	18 453 115
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV (1 128 204)	(13 257 933)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW 11 554 736	(21 448 980)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Néant		*
-------	--	---

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 715	850 271	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	100 000	11 454	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 868 994	6 552 806	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	ID	7 976 710	7 414 532	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 057 459	5 513 874	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IF	1 899 142	2 043 621	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 708 829	10 792 788	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 665 431	18 350 283	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	311 278	(10 935 751)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HI	800 405		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 867 985	(1 298 637)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	514 645 405	458 069 051	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	505 447 781	489 155 145	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	9 197 624	(31 086 094)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IM			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { Crédit-bail mobilier *	IP			
	{ Crédit-bail immobilier	IQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	505 591	1 033 748	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 426 176	3 257 101	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX	1 851 834	1 683 828	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)	IC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	ID			
	(9) Dont transferts de charges	AI	3 345 423	6 167 383	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	6 090 106	5 010 309	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	7 792 743	6 975 290		
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6	A9				
complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
joindre en annexe) :					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Provision impairment - incorporels		1 367 273			
Provision impairment - corporels		128 489			
VNC sorties d'immos - incorporels		1 764 331			
VNC sorties d'immos - corporels		104 333			
Dons		1 864 815			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS				Néant		*	
CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	106 150 127	KE		KF
							17 494 860
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M		KM		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	MB	19 066 080	KS		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		89 822 090	KV		KX
		Matériel de transport *			KY		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		18 823 661	LB		LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LG
		Immobilisations corporelles en cours		192 294	IH		IJ
	Avances et acomptes		521 447	IK		IL	
	TOTAL III	LN	128 425 573	LO		IP	
							5 028 848
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U	29 551 634	8V		8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	7 391 766	IU		IV
	TOTAL IV	LQ	36 943 400	IR		LS	
							15 596 800
							1 777 902
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	271 519 101	OH		OJ	
							39 898 410
CADRE B IMMOBILISATIONS				Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		DO	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	28 815 433	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	MF
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MI	9 592 438	MK	10 101 337
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	46 766 552	MN	45 446 227
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW	MS	9 738 968	MT	9 754 592
		Emballages récupérables et divers *	IX	MY		MV	MK
		Immobilisations corporelles en cours	MY	192 294	MZ		NA
	Avances et acomptes	NC	521 446	ND		NE	
	TOTAL III	IV	713 740	NG	66 097 961	NH	
							875 560
							465 002
							66 642 720
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU		OT	OW
	Autres participations		IO	OK	118 960	OV	OZ
	Autres titres immobilisés		II	OB		OC	OD
	Prêts et autres immobilisations financières		IZ	OE	1 321 473	OF	OG
	TOTAL IV	IS	1 440 433	NK	52 877 669	NI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	IS	713 740	OK	96 353 828	OL	OM
							214 349 943

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS

Néant

*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN	
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ	
Autres immobilisations incorporelles		FE 33 385 992	FF 8 926 738	FG 24 662 382	HH 17 650 348	
TOTAL I		RK 33 385 992	RM 8 926 738	RN 24 662 382	RO 17 650 348	
Terrains		PI	PJ	PK	PL	
	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ	
Constructions	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 15 878 934	QA 1 437 160	QB 9 578 622	QC 7 737 472	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 71 530 271	QE 4 376 227	QF 46 686 579	QG 29 219 918	
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 16 971 482	QM 1 160 634	QN 9 728 350	QO 8 403 766	
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT	
TOTAL II		QU 104 380 689	QV 6 974 021	QW 65 993 552	QX 45 361 157	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN 137 766 682	QP 15 900 759	QQ 90 655 934	QR 63 011 506	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	DOTATIONS		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	R6	P7 413 154	P8	P9	Q1 (413 154)	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ 413 154	SB	SC	SD (413 154)	
Terrains	QE	Q8	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Q9	RI	R2	R3	R4	R5	R6	
Sur sol propre	R7	R8	R9	SI	S2	S3	S4	
Sur sol d'autrui	SS	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. gales, agenc. et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Autres immobilisations corporelles	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Inst. gales, agenc. am. divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Matériel de transport	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Mat. bureau et inform. mobilier	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Emballages récup. et divers								
TOTAL II								
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO	
TOTAL III								
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS 413 154	NI	NU	NV (413 154)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NI+NU)		NV 413 154	Total général non ventilé (NW-NV)		NZ (413 154)	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				S9	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS

Néant

*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	452 634	413 154	39 480
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DB	DI	DE	DF
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I) du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	452 634	413 154	39 480
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	677 335	450 000	1 026 336
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	886 717	1 255 869	1 255 869
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N			
	Provisions pour pertes de change	4T	1 123 045	724 180	724 180
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	5 099 079	203 101	5 302 180
	Provisions pour impôts (1)	5B			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	6 857 118	3 099 006	3 478 312
TOTAL II		5Z	14 643 294	5 732 156	11 786 878
Provisions pour dépréciation	incorporelles	6A	14 959 334	1 220 640	12 231 784
	corporelles	6E	4 668 730	128 489	1 436 202
	sur titres mis en équivalence	6I			
	titres de participation	9U	2 153 176	7 881 225	10 034 401
	autres immobilisa- tions financières (1) *	6B	1 632 191	1 855 112	3 337 870
	Sur stocks et en cours	6N	942 325	935 095	935 095
	Sur comptes clients	6T	5 671 002	669 468	4 747 850
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	19 297 673	5 244 442	14 243 564
TOTAL III		7B	49 324 435	17 934 471	46 966 769
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	64 420 365	23 666 627	58 793 128
Dont dotations et reprises		d'exploitation financières exceptionnelles	UE	8 240 518	8 791 485
			UG	14 076 979	12 780 017
			UI	1 495 762	7 868 994

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS

Néant

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		12 072 853	UM	12 072 853	UN				
	Prêts (1) (2)	UP		912 417	UR	912 417	US				
	Autres immobilisations financières	UT		6 935 778	UV	6 935 778	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		840 773		840 773					
	Autres créances clients	UX		37 209 283		37 209 283					
	Créance représentative de titres (titres non rattachés à des participations) * (à déduire ou à constater) * ☒ UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY		880 027		880 027					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités	VM									
	Impôts sur les bénéfices	VB		6 954 506		6 954 506					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN		993 183		993 183					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP		7 826 996		7 826 996					
	Divers	VC		19 405 871		19 405 871					
	Groupe et associés (2)	VR		23 266 012		23 266 012					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS		4 286 966		4 286 966					
	Charges constatées d'avance	VT		121 584 669	VU	121 584 669	W				
	TOTAUX										
REVENUS	(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD		1 234 093							
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		687 077							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG		161		161					
	à 1 an maximum à l'origine	VH									
	à plus d'1 an à l'origine	8A		585 793		585 793					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8B		107 264 836		107 264 836					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8C		10 953 093		10 953 093					
	Personnel et comptes rattachés	8D		6 323 912		6 323 912					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8E									
	Etat et autres collectivités	VW		9 484 158		9 484 158					
	Impôts sur les bénéfices	VX									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VQ		7 734 094		7 734 094					
	Obligations cautionnées	8J		3 099 333		3 099 333					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VI		49 581 063		49 581 063					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8K		7 072 333		7 072 333						
Groupe et associés (2)	ZI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8L		4 014 979		4 014 979						
De dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *											
Produits constatés d'avance											
TOTAUX		VY		206 113 760	VZ	206 113 760					
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		167 101	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		118 258	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

okaïdi

Okaïdi SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2021
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements courants de l'exercice	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
3	Informations relatives au bilan	6
3.1	ACTIF	6
3.1.1	Tableau des immobilisations	6
3.1.2	Tableau des amortissements	6
3.1.3	Immobilisations incorporelles	6
3.1.4	Immobilisations corporelles	7
3.1.5	Immobilisations financières	8
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales	9
3.1.7	Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales	9
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales	10
3.1.9	Stocks	10
3.1.10	Créances	10
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	11
3.1.12	Comptes de régularisation	11
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	11
3.2	PASSIF	12
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	12
3.2.2	Capital	12
3.2.3	Provisions pour risques et charges	12
3.2.4	Dettes financières	14
3.2.5	Autres dettes	14
3.2.6	Comptes de régularisation	15
4	Informations relatives au compte de résultat	15
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	15
4.2	Résultat financier	15
4.3	Résultat exceptionnel	16
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	16
4.4.1	Transfert de charges	16
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	17
5	Autres informations	18
5.1	Engagements financiers	18
5.1.1	Autres engagements	18
5.2	Effectif moyen	21
5.3	Engagement formation au titre du CPF	21
5.4	Rémunération des dirigeants	21

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La société OKAIDI poursuit le déploiement de sa mission « WE ACT FOR KIDS », dont le projet « ID KIDS » est le fil conducteur permettant de :

- Renforcer la singularité de ses Marques,
- Faire du commerce autrement,
- Conquérir de nouveaux territoires,
- Développer des communautés (de parents, de marques, etc.) sensibles à notre engagement RIIESSEME (Responsabilité Humaine Économique, Sociale, Sociétale et Environnementale de des Marques au service de l'Enfant).

L'exercice 2021 a principalement été marqué par la création des collections capsules CHIPIE, Z et LILI GAUFRETTE, faisant suite à l'intégration des marques issues de la reprise des actifs du groupe Kidiliz, et le lancement de la plateforme e-commerce commune IDKIDS.FR, regroupant l'ensemble des collections proposées par les Marques du Groupe.

Nous vous rappelons la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Non renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes – Décision de l'actionnaire unique du 15/06/2021

En date du 15/06/2021, l'associé de OKAIDI SAS a décidé de ne pas renouveler les mandats de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, co-commissaire aux comptes titulaires, et M. Christophe GEORGHIOU, commissaire aux comptes suppléant, la société ERNST & YOUNG, restant commissaire aux comptes titulaire.

Renouvellement du mandat de Directeur Général – Décision du Président du 15/06/2021

En date du 15/06/2021, le mandat de Monsieur Gauthier WATRELOT en tant que Directeur Général de la société OKAIDI a été renouvelé pour une période de 3 ans, qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023.

Création de la société Jacadi OOO en Russie – 09/06/2021

En date du 09/06/2021, les sociétés OKAIDI et JACADI ont créé une filiale en Russie, la société JACADI OOO, dont la société OKAIDI détient 1% des titres, et la société JACADI 99%.

Création de la société OKAIDI PORTUGAL – 24/06/2021

En date du 24/06/2021, la société OKAIDI a créé une filiale au Portugal, la société OKAIDI PORTUGAL, dont elle détient l'intégralité du capital.

Prises de participations indirectes dans le capital des sociétés italiennes CITTA DEL SOLE et SELEGIOCHI – 06/12/2021

Au 6/12/2021, la société filiale ID KIDS ITALY, filiale d'OKAIDI, a acquis en Italie :

une participation à hauteur de 48% du capital de la société italienne CITTA DEL SOLE, spécialisée dans la vente de jouets créatifs et éducatifs, de livres pour enfants et de jeux de réflexion, ainsi que
une participation à hauteur de 14% du capital de SELEGIOCHI, cette société étant elle-même détenue à 79% par CITTA DEL SOLE.

Covid 19

L'activité de la société OKAIDI a, de nouveau, été impactée par les conséquences de l'épidémie de Covid-19 liées à la fermeture des commerces dits "non essentiels" intervenue en France au cours du premier semestre 2021, et à l'augmentation notable des coûts des matières premières et du transport survenue à la reprise de l'activité.

La société Okaidi SAS a perçu au titre de l'exercice 2021 une subvention d'exploitation de 7474 k€ liée aux loyers versés pendant les périodes de fermeture compte tenu de l'épidémie de covid 19 ;

Cette aide est encadrée par le décret n° 2021-1488 du 16 novembre 2021 et correspond à la subvention perçue sur les loyers ou redevances et charges de certains commerces de détail et services interdits d'accueil du public afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19

La survenance de la guerre en Ukraine n'a pas d'impact majeur à date sur la société, celle-ci n'exploitant aucun magasin directement en Ukraine ou en Russie.

1.2 Evénements courants de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2021 concernent également notre parc de magasins :

- Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaibi) :
 - Ouverture de 45 magasins (4 en propre (3 en France) et 41 magasins en franchise (2 en France))
 - Fermeture de 34 magasins (17 en propre (13 en France) et 17 magasins en franchise (dont 2 en France et dont 4 en Chine)). Début 2022, l'enseigne Okaidi a fermé le dernier magasin qu'elle exploitait sur le territoire chinois.
 - A fin 2021, notre parc s'établit à 902 magasins dans le monde (559 en propre / 338 en franchise et 5 Outlet) dont à 363 magasins en France (317 en propre / 42 en franchise et 4 Outlet)
 - Okaidi détient également 7 sites web en propre.
- Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :
 - Fermeture de 2 magasins,
 - A fin 2021, notre parc s'établit à 26 magasins, tous détenus en propre et 65 sites en whosale.
 - Oxybul détient également 1 site web en propre
- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :
 - 1 ouverture en franchise France et 1 ouverture en franchise à l'international
 - 1 fermeture

- A fin 2021, notre parc s'établit à 31 magasins (25 en propre, et 6 en franchise).
- Ouverture du site IDKIDS.com

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (13 288 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 5 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2021, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2021 pour les périodes d'ouverture des magasins, puis sur le budget 2021 pour les périodes de fermeture.

Au 31 décembre 2021, la dépréciation sur les éléments incorporels s'élève à 12 232 k€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
78	-12 231,78

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,

- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2021, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2021 pour les périodes d'ouverture des magasins, puis sur le budget 2021 pour les périodes de fermeture.

Au 31 décembre 2021 la dépréciation sur les éléments corporels s'élève à 1 k€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
62	-1 436,20

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capitaux détenus	Valeur Brute des titres	Valeur Nettes (Comptabilisées des titres)	VNF des sociétés cotées en bourse	CA et résultat net	Résultat net du dernier exercice
France							
Okaidi	6,25	100%	17	5			17
Okaidi Aligona	3,99	9,9%	670	670			
International							
Spain	5 282,19	100%	5 069	5 069	3 500	18 311	1 617
Bulgaria	1 820,28	99,97%	2 809	2 809		31 211	1 292
Italy	7 032,78	100%	8 175	8 175		52 640	1 458
Canada(2)	0,9	100	0	0	880		
Shanghai (3)	1 053,55	100%	1 958	1 958		4 560	0
Germany	1 488,60	100%	1 625		7 995	6 631	259
Finland(2)	0,00	100%	0				
Poland(4)	1 224,02	100%	8 905	647	22	5 110	254
Ukraine(4)	805,01	100%	13	13		8 148	354
Japan(5)	3 495,92	100	79	79		1 795	369
Suisse (7)	271,13	100%	2 449	2 449		11 391	70
Total	15 519,30		32 919	22 964	12 071	139 800	3 738

(1) Liquidation en cours

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances attachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation	% de dépréciation
Okaidi Quebec	1	100%
Okaidi Germany	1 625 000	100%
Okaidi Japan	79 167	100%
Okaidi Pologne	8 318 234	93%
Play ID	12 000	71%
Total	10 034 401	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance Prêts	% de dépréciation
OKAIDI QUEBEC	886	100%
GERMANY	2 452	32%
Total	3 338	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales

Néant

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2021	Dépréciation 202	Valeur nette 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2020
Produits finis	63 442	- 935	62 506	71 326
Transit	25 976		25 976	20 272
Matières premières et fournitures	2 085		2 085	2 374
Total	91 502	- 935	90 567	93 972

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	6 052
Avoirs à recevoir	10 114
Autres produits à recevoir	7 827
Total	23 993

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	2 880
Charges locatives	201
Maintenance IT	1 150
Autres charges constatées d'avance	57
Total	4 287

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDV (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2021, il a été constaté un écart de conversion actif de 722 k€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	722
Ecarts de conversion Passif	- 911

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2021	Affectation	Augmentation	Résultat 2021	Provisions	Clôture 2021
Capital social	-6 483,0		0,00			-6 483,01
Primes et réserves	-103 327,0	25 519,67	0,00			-77 807,29
Report à nouveau	0,0	5 566,43				5 566,43
Résultat	31 086,1	-31 086,09		-9 197,62		-9 197,62
Provisions réglementées	-452,6				413,15	-39,48
Total	-79 176,5	0,00	0,00	-9 197,62	413,15	-87 960,97

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 405 188 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	405 188	6 483 008
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	405 188	6 483 008

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SA est consolidée au sein du groupe ÎD Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

**3.2.3.1 Tableau des provisions
pour risques et charges**

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2021
Prud'hommes	543	70		-276	337
Litiges juridiques	677	450		-101	1 026
Fidélité	2 500	2 246	-2 500		2 246
Stocks	236	439		-236	439
Indemnité départ en retraite	5 099	203			5 302
Change	1 123	724	-1 123		724
Résiduels filiales	887	1 256		-887	1 256
Retour sur ventes	228	289	-228		289
Dépréciation droit au bail	183	35		-71	147
Dépréciation C/C Japon	3 139		-3 139		0
Autres	27	20		-27	20
Total	14 643	5 732	-6 991	-1 598	11 787

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2022 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2021, cette provision s'établit à 2 246 k€.

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 5 302 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	0.85%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (16,5 ans).
Taux de progression des salaires	Application de la progression constatée en 2021 par rapport à 2020 sur effectifs comparables	
Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	dernières tables homme/femme publiées
Table de turn-over	Table interne non modifiée cette année à l'exception des taux sur la tranche d'âge > 60 ans qui ont été remis à zéro	

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent de :

- Compte courant ID Valeur 49 581 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	0
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	-85 838
Dettes sociales	-14 193
Dettes fiscales	-5 695
Autres Dettes	-151
Total	-105 878

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2021, les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 015 k€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	328 539	106 904	435 443
Production vendue de services	19 636	8 109	27 745
Production vendue de biens			-
Total	348 175	115 013	463 188

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Reprise dépréciation des immo. Financières	- 12 780
Intérêts des comptes courants	- 514
Reprise provision risque de change n-1	-
Gains de change	- 1 403
Dividendes perçus	-
Autres	- 5
Sous-total Produits financiers	- 14 703
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	14 077
Intérêts des comptes courants	1 426
Provision pour risque de change	-
Pertes de change	328
Autres	-
Sous-total Charges financières	15 831
Résultat financier	1 128

4.3 Résultat exceptionnel

Natures	Montant
Produits exceptionnels	
Rep Impairment - incorporels	4 094,8
Rep Impairment - Corporels	3 361,0
Reprise amortissement dérogatoire	413,2
Produits de cession d'immo	100,0
Autres	7,7
Sous-total Produits exceptionnels	7 976,7
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	1 367,3
Prov impairment - Corporels	128,5
VNC sortie d'immos - Incorporels	1 764,3
VNC sortie d'immos - Corporels	104,3
Dons (éligibles et non éligibles)	1 864,8
Indemnité sur litige juridique et social	53,5
Projet DSI Abandonné	1 607,4
sortie d'immobilisations	605,6
pénalités et amendes fiscales	5,7
Autres	163,9
Sous-total Charges exceptionnelles	7 665,4
Résultat exceptionnel	311,3

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
VARIATION DE STOCK DONS	- 1 348
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 345
SINISTRES	- 301
AVANTAGES EN NATURE	- 353
RBT CHARGE FORMATION	
Total	- 3 345

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAIDI est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à

chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	11 555		11 555
Exceptionnel	311		311
Participation		- 800	- 800
Impôt dû		- 3 508	- 3 508
Crédit d'impôt		1 640	1 640
Total	11 866	- 2 668	9 198

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 1 111 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 64 200 k€ dont 54 639 k€ sont utilisés au 31/12/2021.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAIDI vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAIDI.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAIDI annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

MONTANT	DEVISE	TYPE DE GARANTIE	Échéance
2 450 000,00	USD	SBLC	31/12/2022
200 000,00	EUR	SBLC	18/11/2022
50 000,00	EUR	SBLC	31/07/2022
120 000,00	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/07/2022
50 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
150 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
250 000,00	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/12/2022
100 000,00	EUR	SBLC	28/07/2022
500 000,00	EUR	SBLC	05/01/2023
550 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
70 000,00	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
45 000,00	EUR	GAPD	31/07/2025
300 000,00	EUR	SBLC	05/07/2022
270 000,00	EUR	GAPD	02/01/2023
70 000,00	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
750 000,00	EUR	SBLC	15/08/2022
300 000,00	USD	SBLC	31/12/2022
65 000,00	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35 000,00	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50 000,00	EUR	SBLC	01/06/2022
150 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
35 000,00	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
250 000,00	EUR	SBLC	30/11/2022
100 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
100 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
50 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
50 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
50 000,00	USD	SBLC	13/10/2022
100 000,00	EUR	SBLC	01/12/2022
50 000,00	EUR	SBLC	31/12/2022
300 000,00	EUR	SBLC	31/07/2022
50 000,00	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
55 000,00	EUR	SBLC	05/11/2022
150 000,00	EUR	SBLC	15/12/2022

5.1.1.2 Engagements donnés

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	7 552,25	EUR	31/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	9 333,33	EUR	31/12/25
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	9 382,00	EUR	7/1/27
LCL	CAUTION	LOYER	370 382,00	EUR	1/7/22
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	159 187,58	EUR	1/10/27
SGN	CAUTION	LOYER	10 152,52	EUR	31/12/22
SGN	CAUTION	LOYER	10 493,48	EUR	31/12/22
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	10 837,50	EUR	31/10/28
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	154 554,50	EUR	30/9/22
SGN	CAUTION	LOYER	11 145,75	EUR	31/12/22
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	148 091,50	EUR	31/12/27
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	135 437,50	EUR	3/3/30
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	11 250,00	EUR	7/4/27
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	110 674,17	EUR	31/1/29
LCL	CAUTION	LOYER	103 081,37	EUR	31/3/26
SGN	CAUTION	LOYER	11 283,84	EUR	31/12/22
SGN	CAUTION	LOYER	11 419,00	EUR	31/12/22
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 000,00	EUR	14/6/25
LCL	CAUTION	LOYER	68 750,00	EUR	14/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 000,00	EUR	7/1/30
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 500,00	EUR	8/9/25
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	63 580,50	EUR	14/7/22
LCL	CAUTION	LOYER	44 750,00	EUR	30/9/22
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 500,00	EUR	30/4/25
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	44 271,63	EUR	30/9/28
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	43 800,00	EUR	INDETERMINEE
SGN	CAUTION	LOYER	12 712,50	EUR	29/10/25
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	12 862,50	EUR	22/9/29
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	42 757,00	EUR	6/1/23
SGN	CAUTION	LOYER	14 119,75	EUR	8/9/24
SGN	CAUTION	LOYER	14 500,00	EUR	27/5/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	15 625,00	EUR	8/4/30
LCL	CAUTION	LOYER	23 190,00	EUR	1/1/25
SGN	CAUTION	LOYER	16 250,00	EUR	9/2/24
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	21 875,00	EUR	8/4/23
LCL	CAUTION	LOYER	20 930,00	EUR	1/11/27
LCL	CAUTION	LOYER	19 766,25	EUR	1/10/24
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	18 337,50	EUR	8/11/22
LCL	CAUTION	LOYER	18 250,00	EUR	3/6/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	16 499,16	EUR	31/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	17 100,00	EUR	28/2/28
LCL	CAUTION	LOYER	16 250,00	EUR	2/12/22
LCL	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	16 100,00	EUR	31/3/23
LCL	CAUTION	LOYER	16 000,00	EUR	31/3/23
LCL	CAUTION	LOYER	15 000,00	EUR	15/7/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	17 570,00	EUR	30/3/26
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	19 137,42	EUR	31/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	19 240,00	EUR	22/1/27
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	20 810,00	EUR	20/11/28
SGN	CAUTION	LOYER	21 250,00	EUR	26/10/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	22 153,27	EUR	31/3/23
SGN	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	22 218,75	EUR	INDETERMINEE

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
SGH	CAUTION	LOYER	22 218 75	EUR	18 9 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	23 000 00	EUR	5 4 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	23 381 00	EUR	1 2 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	25 550 00	EUR	22 2 27
SGH	CAUTION	LOYER	26 750 00	EUR	23 6 24
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	27 830 00	EUR	25 12 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	29 584 53	EUR	30 4 25
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	29 684 67	EUR	30 9 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	30 271 50	EUR	31 3 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	30 460 25	EUR	30 8 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	30 750 00	EUR	31 3 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	31 250 00	EUR	29 2 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	31 280 69	EUR	30 6 25
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	34 885 25	EUR	30 6 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	36 366 87	EUR	7 2 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	37 127 40	EUR	30 5 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	37 500 00	EUR	31 3 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	38 288 88	EUR	31 3 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	39 160 00	EUR	10 2 27
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	40 000 00	EUR	31 3 28
SGH	CAUTION	LOYER	44 652 50	EUR	1 8 28
SGH	CAUTION	LOYER	44 652 50	EUR	1 8 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	44 820 00	EUR	3 11 25
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	45 000 00	EUR	22 3 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	46 250 00	EUR	31 12 25
SGH	CAUTION	LOYER	49 953 92	EUR	31 10 24
LCL	CAUTION	LOYER	14 125 00	EUR	31 3 23
CIC	CAUTION	LOYER	13 700 00	EUR	21 10 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	51 933 00	EUR	30 9 28
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	55 900 00	EUR	23 8 25
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	58 000 00	EUR	30 6 26
LCL	CAUTION	LOYER	9 931 50	EUR	28 9 22
LCL	CAUTION	LOYER	8 194 13	EUR	INDETERMINEE
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	78 000 00	EUR	30 12 26
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	82 200 00	EUR	17 072027
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	112 500 00	EUR	2 4 30
BIP	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	DOUANES	2200 000 00	EUR	A MAIN LEEVE
SGH	CAUTION	LOYER	113 975 40	EUR	21 3 23
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	137 500 00	EUR	28 2 29
SGH	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	174 730 00	EUR	31 7 27
LCL	CAUTION	LOYER	3 430 10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION	LOYER	3 430 10	EUR	INDETERMINEE
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	18 250 00	EUR	8 7 30
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	248 340 25	EUR	14 6 32
SGH	CAUTION	LOYER	23 720 25	EUR	31 12 30
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER	128 125 00	EUR	19 4 30
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	FOURNITURE ELECTRICITE	168 864 81	EUR	31 12 22
BIP	SBLC	CONCOURS	1250 000 00	EUR	15 12 22
CIC	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	LOYER + CHARGES	37 500 00	EUR	31 3 31

Autres engagements donnés

- OKAIDI SAS contre-garantit auprès de KBC la ligne de garantie bailleurs d'OKAIDI Belgium à hauteur de 1.500K € pour une durée indéterminée.
- OKAIDI SAS contre-garantit auprès d'UNICREDIT la ligne de garantie bailleurs d'IDKIDS Italy à hauteur de 5.000 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	421
Agents de maîtrise et Techniciens	625
Employés	1 084
Ouvriers	
Total	2 131

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (1% de la masse salariale) à l'OPCOMMERCE, Opérateur de Commerce.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.